

# CATÉGORIE VILLES ET TERRITOIRES DÉCIBEL D'ARGENT

## TERRITOIRES PUBLICS

CONTACT :  
JULIEN BAILLEUL  
CHEF DE PROJET

TERRITOIRE PUBLICS  
1 RUE GENEVIÈVE  
DE GAULLE-ANTHONIOZ  
CS 50726  
35207 RENNES CEDEX 2

TÉL. : 02 99 35 01 16  
E.MEL :  
JULIEN.BAILLEUL@TERRITOIRES-  
RENNES.FR  
ADRESSE WEB :  
WWW.TERRITOIRES-RENNES.FR



18<sup>e</sup> ÉDITION  
DÉCIBEL D'OR



### UN ÉCRAN ACOUSTIQUE QUI DEVIENT MUR HABITÉ

Protéger du bruit tout en donnant du sens et de l'identité à l'ouvrage et au quartier, tel est le concept retenu pour la définition du projet du Mur habité installé dans le nouveau quartier Claude Bernard - Alexandre Duval (développé dans le cadre d'une Zone d'aménagement concerté). Situé au sud-ouest de Rennes, cette ancienne friche industrielle bordée par la voie ferrée Paris-Brest est à deux pas du centre-ville de Rennes, dans un tissu urbain faubourgeois mêlant pavillons et petits immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette structure en bois, composée de modules habitables et indépendants, imaginée par l'architecte-urbaniste Nicolas Lebunetel, qui travaille aux côtés de Territoires & Développement pour l'aménagement du quartier, est à la fois un ouvrage acoustique et un espace ouvert aux habitants, proposant à des artisans et créateurs du grand ouest de s'installer pour démarrer leur activité et prendre part à la vie du quartier.

Si la vocation première du Mur habité est de minimiser l'impact sonore des circulations ferroviaires, ses concepteurs ont souhaité lui attribuer une valeur sociale et établir ainsi un dialogue avec les nouveaux équipements implantés sur le site. Il jouxte les Ateliers du Vent, collectif artistique installé dans l'ancienne usine Picard-Amora. Le Mur Habité est donc bien plus qu'un équipement technique, c'est le moteur, aux côtés des Ateliers du Vent, d'une polarité culturelle qui favorisera les manifestations et expérimentations autour des Arts de la rue sur la nouvelle place créée au centre d'un quartier bientôt desservi (en 2020) par la ligne B du métro de Rennes.

Se déployant sur un linéaire de 110 m, l'ossature en bois, constituée de 24 portiques espacés de 4,80 m, porte un écran acoustique composé de panneaux pleins et transparents fixés sur une structure métallique secondaire. La façade plissée, donne à lire ondulations et variations des volumes, comparable au rideau de scène. La trame, organisée en rangs horizontaux et verticaux, offre une lecture aléatoire du bâti. Par ailleurs, cette composition atypique, enrichie

et séquencée de fenêtres paysagères, livre de nombreuses percées visuelles en début et fin de passerelle. À cette structure, se greffent des modules en ossature bois, en référence aux constructions scénographiques, qui accueillent artistes et artisans.

A noter que l'objectif acoustique est atteint, puisque les mesures de réception montrent une efficacité optimale : réduction du bruit de 18 dB(A) sur la place et devant les modules d'artistes, ramenant le bruit au passage des trains à un niveau compris entre 57 et 67 dB(A) : de tels niveaux sonores ne constituent plus une gêne pour la représentation de spectacles de rues, ou même pour une simple conversation sur cette place.

Cet ouvrage possède un caractère innovant dans le sens où il n'existe pas encore d'autre expérience de ce type en France. Le pari est de créer un lieu d'échange, de frottement, inséré au parti architectural de l'opération d'aménagement à partir d'une contrainte technique. Le but est d'affirmer l'identité culturelle de ce quartier en mutation, en proposant une urbanité qui donne la part belle à la citoyenneté dans le respect des architectures présentes et à venir. L'ambition a été de concevoir un ouvrage technique dans lequel la fonctionnalité est un élément majeur puisqu'elle concerne l'affaiblissement acoustique que doit assurer le mur pour lutter contre les nuisances sonores générées par le trafic ferroviaire. Par ailleurs, le Mur habité s'inscrit dans la volonté de la métropole rennaise et de l'aménageur Territoires, signataires de l'Alliance Bois Construction Rénovation, de renforcer l'usage des matériaux biosourcés dans la construction. Le bois, utilisé en ossature mais aussi pour la réalisation des modules destinés aux artisans y est ainsi très présent.

### LE JURY A AIMÉ

**Un élément d'aménagement innovant qui participe activement à la vie de quartier et sert à la fois d'écran acoustique et de lieu de création artistique et de rencontres.**